



COMMENT LA PRODUCTION COTONNIERE POURRAIT CONTRIBUER A PRESERVER LA BIODIVERSITE AU BENIN ?

- Le Bénin a été le premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest avec une production record de 766 273 tonnes de coton au titre de la campagne 2021-2022.
- La filière coton est un des piliers majeurs de l'agriculture et la source principale de croissance de l'économie béninoise.
- La filière coton représente 45 % des recettes fiscales hors douanes au Bénin et contribue pour 13% à la formation du PIB national. Les exportations du coton contribuent pour plus de 80% à la constitution des recettes d'exportation officielles.
- La filière coton compte plus de 300.000 exploitations et emploie environ 2 millions d'actifs dans la production de coton auxquels s'ajoutent plus de 5 000 emplois en aval de la filière, au plan national.
- Cette filière représente environ 60% du tissu industriel du Bénin avec 23 usines d'égrenage, 2 unités de textile, 2 unités de trituration des graines de coton.
- Le rendement moyen du coton conventionnel est de 1,066 kg/ha (800 kg/ha pour le coton biologique) au Bénin, ce qui est considéré par les acteurs locaux comme assez faible et encourageant l'extension des surfaces cultivables;
- Le secteur agricole et par ricochet, la production cotonnière fait partie des principaux facteurs de perte du couvert végétal et donc de perte de biodiversité au Bénin.

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE COTON

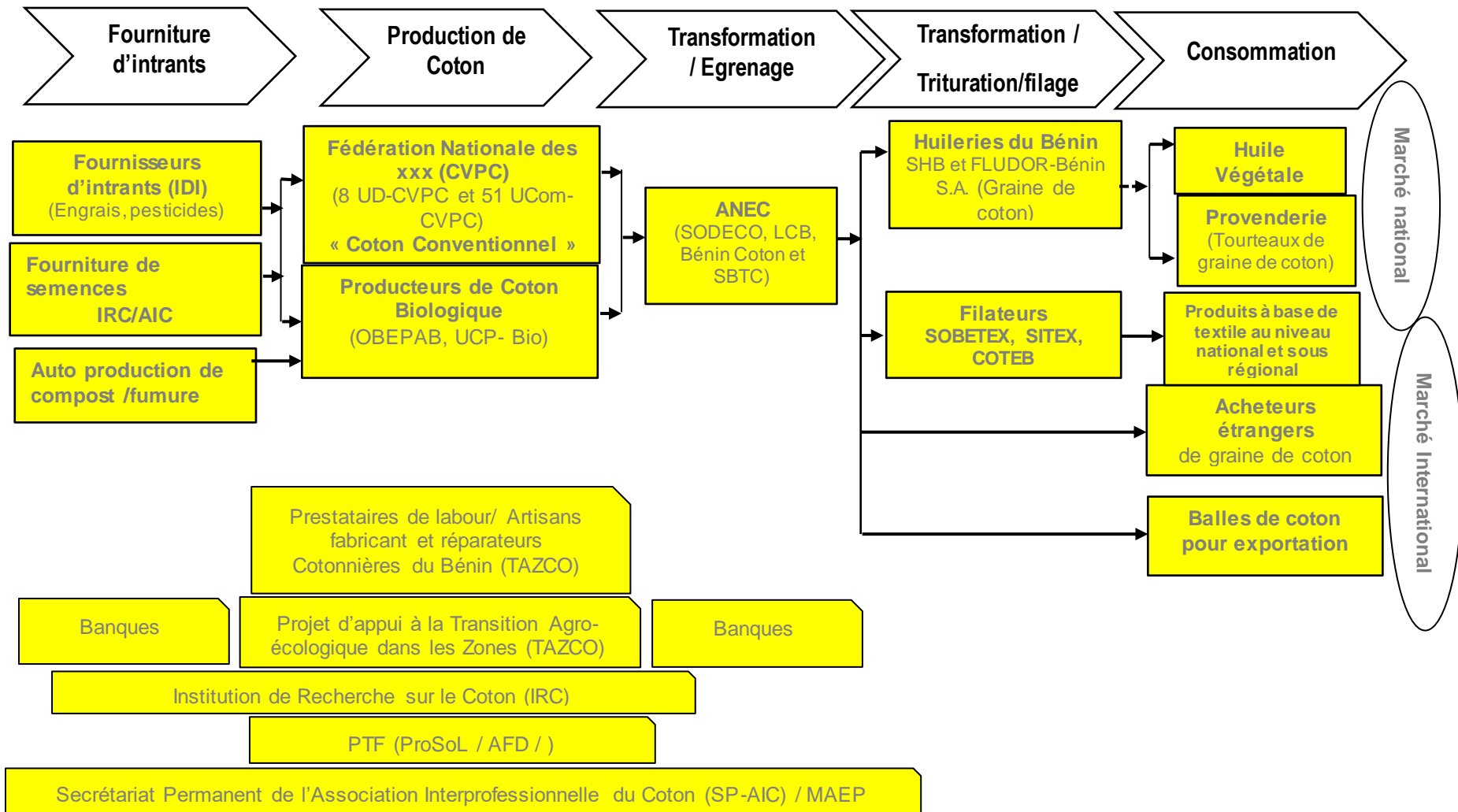


Figure : Schéma représentant les acteurs de la filière coton au Bénin.

PRESSIONS EXERCEES SUR LA BIODIVERSITÉ PAR LES ACTIVITES ASSOCIEES A LA FILIERE COTON

Tableau 1 : Risques et impacts de la dégradation de la biodiversité liés à la filière Coton au Bénin

N°	Niveau	Risques ¹	Impacts ²
1	Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de matière organique des sols (MOS) par érosion et sur-minéralisation ; - Disparition de toute forme de vie dans les systèmes de production cotonnière (perte des services écosystémiques, etc), dégradation de la santé humaine et des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des sols et terres agricoles ; - Désertification, acidification des sols ; - Santé humaine et animale affectée par les maladies ;
2	Économique	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation accrue des intrants chimiques de synthèse du fait de la baisse de la fertilité naturelle des sols ; - Endettement accru des producteurs de coton 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de rendements et des productions dans les systèmes de production de coton, - Baisse du revenu des producteurs de coton ; - Baisse des exportations liées au coton ; - Moins de devises pour le pays à cause de la baisse des exportations ; - Baisse de la contribution au PIB de la filière Coton - Baisse de la productivité du maïs comme culture de rotation après le coton.
3	Social	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des revenus des producteurs et crise alimentaire ; - Conflits sur l'utilisation des terres ; - Reconversion vers d'autres filières 	<ul style="list-style-type: none"> - Dislocation du tissu social des communautés et même des familles de producteurs de coton
4	Politique	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des politiques agricoles en faveur des subventions pour les intrants chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt des populations aux élections, enjeux dans les thèmes de campagnes électorales

Source : COTEF, 2022.

¹ Risque: probabilité d'avoir la situation énoncée.

² Impacts : ce qui est déjà perceptible.

BONNES PRATIQUES OBSERVEES DANS LA FILIÈRE COTON

Les bonnes pratiques identifiées chez les producteurs de coton ayant pris conscience de l'état de dégradation de terres se résument comme suit :

- Parcage des bœufs sur des parcelles de cultures pour valoriser leur déjection comme fertilisant ;
- Rotation de cultures céréales et légumineuses (utilisation des plantes améliorantes comme le mucuna pour enrichir le sol) ;
- Pratique de l'assolement (1 parcelle pour coton et 1 parcelle cultures vivrières) ;
- Utilisation d'équipements légers (culture attelée avec bœuf ou âne) pour réduire la forte pression sur le sol ;
- Utilisation d'extraits aqueux de plante comme insecticides ; exemple de l'huile de Neem;
- Lutte étagée ciblée contre les ravageurs.

Le Projet d'Appui à la Transition Agro-écologique dans les zones cotonnières du Bénin (TAZCO), fait la promotion de plusieurs technologies agro-écologiques (AE) qui s'alignent sur celles promues par le World Overview of Conservation Approaches and Technologies :

- la Gestion Intégrée de l'Agriculture et de l'Élevage (GIAE);
- la Gestion Intégrée de la Fertilité des sols (GIFS) ;
- la Conservation des Eaux et des Sols (CES) ;
- l'Agriculture de Conservation (AC);
- l'Agroforesterie (AF).

TAZCO a pour ambition d'agir directement au niveau de 47 000 ha et 32 000 producteurs pour une mise à échelle de 19 pratiques agroécologiques testées.

D'autres initiatives et projets sont en cours. L'Institut de Recherche Coton (IRC) fait aussi la promotion des pratiques telles que l'utilisation de variétés améliorées pour l'amélioration de la productivité de la culture et régler le problème de dégénérescence variétale, l'utilisation des pesticides à molécules biodégradables avec effet de rémanence de 15 jours, la pratique de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS).

Le Projet Protection et Réhabilitation des Sols (ProSOL) fait la promotion de la Gestion Durable des Terres (GDT), le Centre international pour le développement des engrais (IFDC) et d'autres projets et programmes font la promotion du GIFS, l'Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB) fait la promotion du Coton biologique.

CADRE NATIONAL ACTUEL POUR UNE FILIERE COTON DURABLE

Aspects du cadre actuel en faveur de l'environnement et du développement durable

Le Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021 (PAG) a pour ambition de faire de l'agriculture un secteur dynamique de concentration et un des principaux leviers de la croissance économique, tout en veillant à un « *développement équilibré et durable de l'espace national* ».

Le document de politique agricole nationale et le Plan Stratégique de développement du Secteur Agricole (PSDSA) à 2025, qui traduisent la vision du gouvernement pour le secteur agricole, insistent sur la problématique de « **la dégradation de la fertilité des terres** ».

Dans cette perspective, le Gouvernement du Bénin dans son PSDSA estime que « *la viabilité et la durabilité des actions du Programme Agriculture du Bénin devront se fonder très largement sur la prise en compte effective des problématiques de Gestion Durable des Terres (GDT)³, à travers la promotion à grande échelle des mesures GDT : la promotion de l'agroforesterie, la gestion intégrée de la fertilité des sols, la mise en œuvre à grande échelle des mesures de conservation des eaux et des sols, l'intégration de la GDT dans la planification communale, et le renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux pour une planification fiable des interventions en matière de GDT.* »

Mesures politiques

Au nombre des mesures politiques prises dans le cadre de la mise en œuvre du document de Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), nous citons entre autres :

- La signature par l'Etat et l'ONG internationale « African Parks Network » d'un contrat de délégation de gestion du Parc de la Pendjari véritable réservoir de biodiversité pour renforcer la contribution du Bénin à inverser de façon significative l'appauvrissement et la dégradation des habitats naturels ;
- L'intégration de la Gestion Durable des Terres (GDT/ACC) dans le plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA-PNIASAN⁴) 2017-2025, la stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA) et dans 5 matières des Plans des Curricula de la Formation Professionnelle Agricole ;
- L'élaboration et validation de la stratégie nationale et plan d'actions de gestion durable des écosystèmes de mangroves du Bénin en 2018.

Mesures techniques

- Élaboration et validation d'une stratégie d'Information, Éducation et Communication des populations sur la conservation et la gestion durable de la biodiversité des forêts sacrées adaptée aux acteurs des forêts sacrées grâce à l'appui du Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des aires protégées du Bénin ;
- Formation des cadres chargés de la gestion de la base de données nationales sur la biodiversité pour animer le site national ;
- Prises-en compte par le Plan d'Action Gouvernemental (PAG) (2016-2021) d'une planification spatiale intégrant une bonne politique d'affectation des sols et de gestion des ressources, afin d'assurer la durabilité de l'agriculture, de l'aquaculture et de l'exploitation forestière.

³³ Le GDT concerne aussi bien les terres cultivées que les zones déclinées pour faire l'objet d'aménagements selon l'agenda spatial du Bénin.

⁴ Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

FACTEURS INTERNES ET EXTERNES FAVORABLES OU DÉFAVORABLES À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA FILIÈRE COTON

Les facteurs (externes et internes) favorables ou défavorables à la généralisation des bonnes pratiques sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Facteurs (externes et internes) favorables ou défavorables à la généralisation des bonnes pratiques dans la filière coton

Facteurs internes favorables	Facteurs externes favorables
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance par les agriculteurs que les pratiques classiques ont des limites et des dangers pour eux-mêmes (question de santé) ; - Disponibilité des champs écoles TAZCO dans les communes d'intervention pour servir de relais dans la diffusion des innovations ; - La production du coton biologique (moins de produits chimiques, moins coûteux et existence d'un marché) ; - L'agroforesterie⁵ (distribution de plants de Néré aux producteurs par l'IRC) ; - Limitation de l'extension des superficies coton au Bénin (limitation à 700 000 ha)⁶. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) élabore une stratégie nationale de promotion de l'agriculture biologique et agroécologique ; - Le développement et l'organisation des filières des autres cultures de rente comme alternative au coton et promouvoir l'agroforesterie (l'anacarde) ; - Projets et programmes (GIZ⁷, SNV⁸ TAZCO);
Facteurs internes défavorables	Facteurs externes défavorables
<ul style="list-style-type: none"> - La mécanisation de la production du coton (utilisation des équipements lourds et technique de labour non appropriée) ; <ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des itinéraires techniques recommandés comme l'utilisation abusive des pesticides (homologués ou non) homologués ; - Quantités importantes de matière organique nécessaires par hectare pour la production biologique ; - Travail fastidieux dans l'application de certaines technologies 	<ul style="list-style-type: none"> - La politique de subvention des prix des intrants coton qui fait que les producteurs se ruent sur le coton ; - La politique des prix du coton fibre qui favorise sa production ; - Lobby des fabricants d'intrants chimiques à l'international - Moyens limités pour faire respecter la limite des 700 000 hectares (et éviter que de nouveaux habitats naturels soient convertis en terres emblavées en coton)

⁵ L'agroforesterie fait partie des technologies promues par le projet TAZCO et qui s'alignent sur celles promues par le WOCAT. Les graines de néré sont utilisées par les femmes pour la production de moutarde.

WOCAT : World Overview of Conservation Approaches and Technologies : est un réseau mondial sur la gestion durable des terres (GDT) qui encourage la documentation, le partage et l'utilisation des connaissances pour soutenir l'adaptation, l'innovation et la prise de décision en matière de GDT.

⁶ Facteurs et éléments identifiés par les acteurs mêmes au cours des mini ateliers.

⁷ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

⁸ Organisation Néerlandaise de Développement

- Non-respect de la distance entre les champs de coton et les cours d'eau (minimum 1Km) orchestrant la pollution des cours d'eau à travers l'usage des pesticides et herbicides
- La transhumance et les feux de végétation qui ne permettent pas de conserver la matière organique

Source : Résultats de l'étude, COTEF 2022

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA FILIÈRE COTON

Le tableau 3 présente une synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) en rapport avec des engagements en faveur de la biodiversité dans la filière Coton au Bénin.

Tableau 3: Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces pour des engagements dans la filière coton en faveur de la biodiversité

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la production du coton biologique ; - Rotation avec des céréales et légumineuses ; - Effectivité de l'utilisation d'intrants biologiques (intrants locaux) - Expériences de la transition agro écologique en cours (TAZCO) ; - Beaucoup de projets ayant fait la promotion des GIFS et de la jachère améliorée ; - Emergence d'autres spéculations de rente moins exigeantes (ex. soja). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de rendement du coton conventionnel (1,066 kg/ha) encourageant l'extension des surfaces cultivables ; - Faible niveau de rendement du coton biologique (800 kg/ha) ; - Pratique continue de la culture extensive chez certains producteurs ; - Utilisation non raisonnée d'engrais minéraux et de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides) ; - Faible niveau de mise en œuvre des mesures de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) ; - Faible adoption des bonnes pratiques développées par la recherche
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Rachat du coton biologique par l'AIC ; - Le prix du coton biologique est majoré de 20% plus que le coton conventionnel ; - Volonté nationale pour la promotion des pratiques de production durable ; - Prise de conscience des effets négatifs de l'agriculture sur la diversité biologique par les acteurs agricoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La demande croissante du coton sur les marchés internationaux ; - Le prix sur les marchés nationaux et internationaux qui va susciter l'augmentation de la production par les acteurs

<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de produits utiles en agroécologie comme l'huile de neem ; - Projet et programmes qui appuient les producteurs sur la gestion des sols avec utilisation des engrais organiques, biologiques, sur les technologies de conservation de la biodiversité, etc. - Mise au point de variétés améliorées de semences, qui couplée avec les actions en cours vont permettre de bien améliorer les rendements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts élevés et pénibilité des technologies plus respectueuses de la biodiversité.
---	--

Source : COTEF 2022

SCÉNARI D'ENGAGEMENTS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE COTON EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA BIODIVERSITÉ

L'analyse de la situation actuelle de la biodiversité face à la pratique culturale du coton, a amené les acteurs rencontrés à penser aux changements de pratiques qui pourront inverser la tendance d'ici quelques années. Globalement, les acteurs ont souhaité aller vers « *une agriculture plus respectueuse de l'environnement avec une utilisation modérée d'intrants chimiques et plus d'intrants biologiques dans les pratiques culturales cotonnières* »⁹. Les trois tableaux suivants présentent les éléments d'analyse des changements souhaités par les acteurs (Tableau 4 pour les acteurs de l'amont ; tableau 5 pour les producteurs de coton ; tableau 6 pour les acteurs de l'aval de la filière). Ces changements ont été identifiés au cours de nombreux échanges ayant eu lieu dans le cadre du projet BIODEV2030.

Tableau 4 : Changements souhaités au niveau des fournisseurs d'intrants en faveur de la biodiversité

Éléments d'analyse	Principales caractéristiques des scénarii d'engagements		
Changements souhaités	Des intrants biologiques sont utilisés dans la production cotonnière	La recherche s'est investie dans de nouvelles formulations biologiques	Les intrants biologiques sont disponibles pour la production cotonnière et autres cultures
Acteurs capables d'influencer les changements	<ul style="list-style-type: none"> - Etat ; - Importateurs et distributeurs d'intrants (IDI) - SODECO ; - AIC ; - INRAB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat ; - Distributeurs d'intrants ; - INRAB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat ; - AIC ; - SODECO ; - Distributeurs d'intrants.
Actions de vant conduire aux changements	- Créer un cadre favorable ¹⁰ à la promotion et à l'utilisation des intrants biologiques ;	- Accompagner financièrement l'INRAB ;	- Encourager les producteurs dans l'expression des besoins et l'utilisation des intrants biologiques ;

⁹ Source : Rapport de mini ateliers conduits par le cabinet COTEF.

¹⁰ Y compris un cadre technique avec formation d'experts / assistants techniques pour apporter des suivis appuis conseils aux producteurs.

	<ul style="list-style-type: none"> - Importer et mettre en place des intrants biologiques de qualité ; - Mettre à disposition par l'INRAB de nouvelles formulations de fertilisants biologiques ; - Faire la promotion de l'utilisation des intrants biologiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des démonstrations sur l'efficacité des intrants biologiques à travers des champs écoles ; - Accompagner la vulgarisation des intrants biologiques auprès des OPA des filières agricoles ; - Faciliter l'accessibilité sur tout le territoire national des intrants biologiques. 	
Facteurs pouvant influencer positivement ces actions	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de l'Etat ; - Existence de acquis de recherches sur l'utilisation des intrants biologiques ; - Expérience de la production du coton biologique au Bénin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de l'Etat ; - Promotion de la culture biologique ; - Existence d'OPA dans la culture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - L'engouement à l'utilisation des intrants biologiques - Implication de tous les acteurs
Facteurs pouvant influencer négativement ces actions	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention des intrants minéraux - Promotion de la culture conventionnelle du coton 	<ul style="list-style-type: none"> - Décision politique - Inefficacité des intrants biologiques sur le coton 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-vulgarisation des résultats des tests sur les intrants biologiques ; - Non-accessibilité des intrants biologiques
Indicateurs clés possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Prix des intrants biologiques compétitifs pour la production ; - Nombre de distributeurs d'intrants biologiques opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de technologies mises au point ; - Nombre de distributeurs engagés dans l'accompagnement de la recherche ; - Rentabilité des intrants biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'intrants biologiques importés par rapport aux besoins exprimés ; - Nombre de magasins de vente disponibles des intrants biologiques
Échéance de vérification	Horizon 2027	Horizon 2027	Horizon 2027

Source : COTEF 2022

Tableau 5 : Changements souhaités au niveau des producteurs de coton en faveur de la biodiversité

Éléments d'analyse	Informations caractéristiques de scénario	
Changements souhaités	Les intrants biologiques sont utilisés dans la culture cotonnière et autres	Les pratiques agroécologiques et d'agriculture biologique sont diffusées par les conseillers agricoles, les coopératives etc. et adoptées par les producteurs
Acteurs capables d'influencer les changements	<ul style="list-style-type: none"> - Etat ; - AIC, - IDI - INRAB 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat ; - AIC, - Producteurs ; - ONG ;

Actions devant conduire aux changements	<ul style="list-style-type: none"> - PTF - Tester l'efficacité des bio intrants sur le coton - Vulgarisation des bio intrants existants et efficaces - Sensibiliser les producteurs sur l'efficacité des bio intrants et la protection de la santé humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - PTF - Organiser des séances de sensibilisation jusqu'au niveau village sur les changements climatiques et la biodiversité ; - Sensibiliser les producteurs sur les pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement et faciles à mettre en place en œuvre dans leurs exploitations ; - Mettre l'accent sur la valorisation des résidus de cultures et la gestion intégrée de la fertilité des sols
Facteurs pouvant influencer positivement ces actions	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de l'État ; - Existence de firmes spécialisées dans la production de bio intrants ; - Faciliter à l'accès aux bio intrants à des prix accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des pratiques agroécologiques par plusieurs Projets/Programmes ; - Prise de conscience de la dégradation de l'écosystème par les producteurs ; - Extension de l'agriculture biologique ; - Existence de paquets technologiques liés à la GDT et GIFS.
Facteurs pouvant influencer négativement ces actions	<ul style="list-style-type: none"> - Non-accessibilité des intrants biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes liées à l'agriculture biologique (production, productivité, coût élevé des intrants biologiques)
Indicateurs clé possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 40% des producteurs de coton utilisent des biopesticides efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de producteurs pratiquant l'agroécologie ou la culture biologique - Superficies emblavées
Échéance de vérification	Horizon 2027	Horizon 2027

Source : COTEF 2022

Tableau 6 : Changements souhaités au niveau des transformateurs (égreneurs, filateurs et huileries) en faveur de la biodiversité

Étapes	Informations caractéristiques de scénario		
Changements souhaités	Le niveau de pollution par les usines d'égrenage de coton fibre est réduit de 20%	Le niveau de pollution par les usines de filature et d'huilerie est réduit de 20%	La demande de coton biologique a augmenté
Acteurs capables d'influencer les changements	<ul style="list-style-type: none"> - ETAT ; - ANEC. 	<ul style="list-style-type: none"> - ETAT ; - Usines d'huileries - Usines de filatures ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommateurs de produits à base de coton biologique ; - Industries textiles importateurs ;
Actions devant conduire aux changements	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre effective des mesures d'atténuation prévues dans les plans de gestion environnementale des usines ; - Installation d'usines moins polluantes (usines électriques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre effective des mesures d'atténuation prévues dans les plans de gestion environnementale des usines ; - Installation d'usines moins polluantes (usines électriques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lobbying des industries importateurs de coton Béninois pour accroître l'offre en coton biologique

		- Mise en place d'un système de traitement des déchets et des eaux usées ;	
Facteurs pouvant influencer positivement ces actions	- Mise en application effective de la réglementation en la matière ; - Renforcer les capacités d'action de la police environnementale pour le suivi contrôle du respect de la réglementation.	- Mise en application effective de la réglementation en la matière ; - Mise en place d'un système de valorisation des déchets et eaux usées - Renforcer les capacités d'action de la police environnementale pour le suivi contrôle du respect de la réglementation.	- Accroissement de la demande des consommateurs internationaux pour des produits biologiques ; - Prix du coton biologique
Facteurs pouvant influencer négativement ces actions	- Le non-respect de la réglementation ; - Faible fonctionnalité de la police environnementale ;	- Le non-respect de la réglementation - Faible fonctionnalité de la police environnementale ;	- Le même marché demandeur de coton biologique est aussi demandeur de coton conventionnel ; - Faible rendement en coton biologique
Indicateur clé possibles	- Nombre d'usines respectant la réglementation ; - Nombre d'usines moins polluantes installées ; - Rapports d'activités de la police environnementale ;	- Nombre d'usines respectant la réglementation - Nombre d'usines moins polluantes installées - Rapports d'activités de la police environnementale ;	- Augmentation de l'offre en coton biologique - Nombre de producteurs reconvertis pour le coton biologique
Échéance de vérification	- Horizon 2023 pour le respect strict de la réglementation - Horizon 2027 pour la modernisation des usines	- Horizon 2023 pour le respect strict de la réglementation - Horizon 2027 pour la modernisation des usines	- Horizon 2027

Source : COTEF 2022

RECOMMANDATIONS

Des actions de sensibilisations devront être menées envers les producteurs des communes cotonnières et des autres filières pour une prise de conscience avec l'appui de l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC), du projet TAZCO, de la Fédération Nationale des CVPC, et du projet BIODEV2030.

Les acteurs comme, la chambre d'agriculture du Bénin, la Fédération Nationale des Coopératives Villageoises des producteurs de Coton (FN-CVPC), la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-BENIN), l'UPC – Bio, la Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO-BENIN), l'Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (**OBEPAB**), etc. sont les organisations par lesquelles la mobilisation des producteurs agricoles peut être effective.

A propos de BIODEV2030

BIODEV2030 appuie l'intégration de la diversité biologique à travers des engagements sectoriels issus de dialogue multipartite dans les pays pilotes. Financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet est mis en œuvre par l'UICN, le Fonds mondial pour la nature - France (WWF-France) et Expertise France.

L'UICN met en œuvre le projet au Bénin, au Burkina Faso, en Ethiopie, à Fidji, en Guinée Conakry, au Kenya, au Mozambique et au Sénégal.

Pour plus d'informations sur le projet, contactez :

Is Deen AKAMBI: isdeen.akambi@ecobenin.bj

Gautier AMOUSSOU: ecobenin@yahoo.fr

Cap. Augustin OROU MATILO: matilorou@yahoo.fr

CURET Florence: Florence.Curet@iucn.org

VERGEZ Antonin: antonin.vergez@iucn.org

ambition pour la biodiversité

BIODEV
2030

